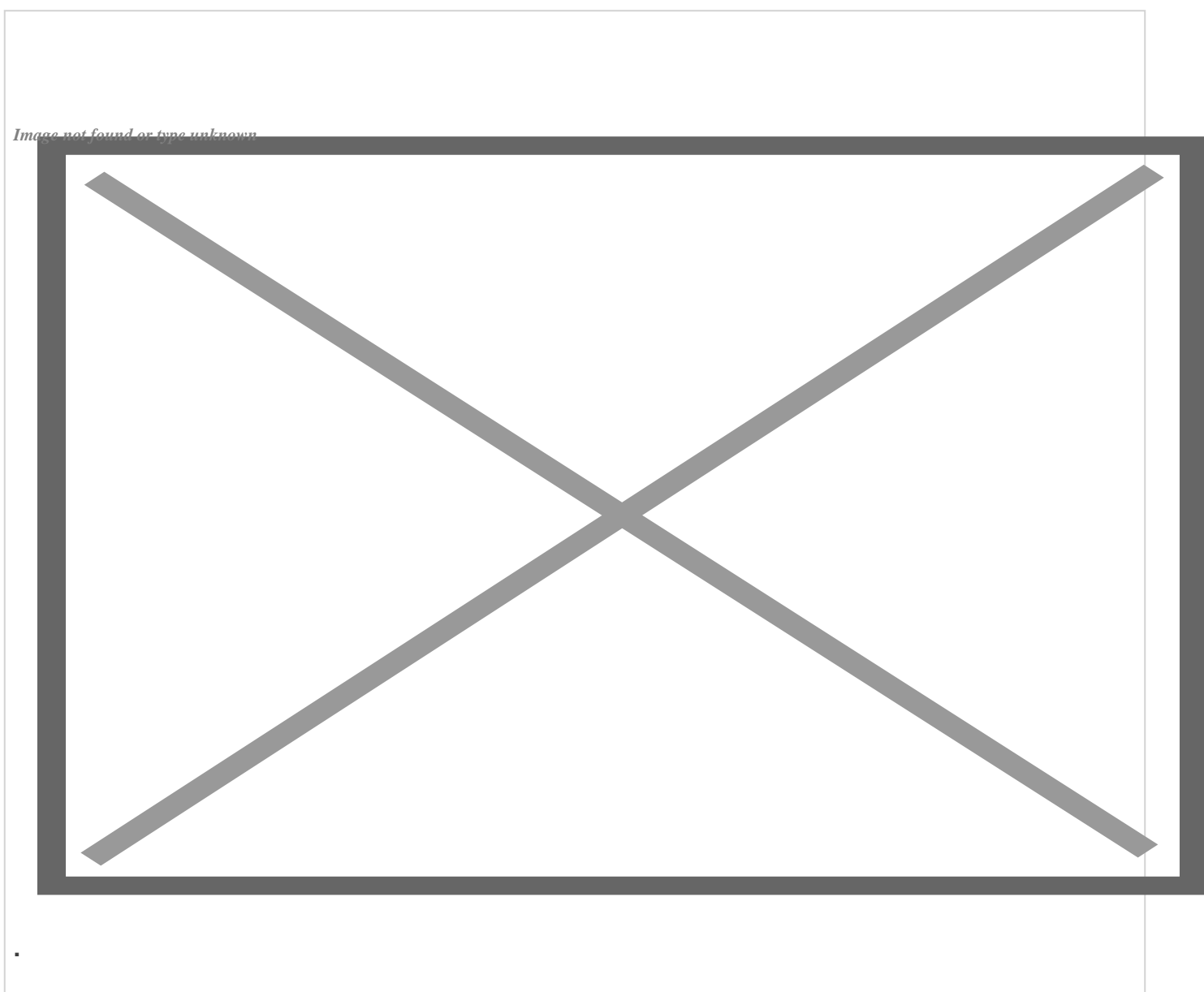


Un tribunal de La Havane condamne les auteurs du déraillement d'un train en mai 2019



La Havane, 5 mars (RHC)- La salle chargée des crimes contre la sûreté de l'État de la Cour provinciale populaire de La Havane a condamné les auteurs du déraillement du train qui couvrait la ligne Mariel-La

Havane-Cárdenas en mai 2019, pour des crimes de sabotage.

Granma, notre principal journal, cite un communiqué de presse du tribunal de La Havane qui indique que l'accusé Miguel Angel Rodriguez a contacté Luis Mario Vela par l'intermédiaire de Yasser Izquierdo, tous deux Cubains vivant aux États-Unis.

Luis Mario Vela lui a promis 1 000 dollars pour faire dérailler l'un des trains qui circulent sur la voie ferrée qui relie Mariel, dans la province occidentale d'Artemisa, à la capitale du pays.

Miguel Angel Rodriguez devait remettre l'enregistrement de ses actions et il a informé les autres accusés de ses intentions afin de les impliquer dans le sabotage, sauf Yoandris Ortiz qui, cependant, n'a pas communiqué un acte d'une telle gravité aux autorités correspondantes.

Le 25 mai 2019, après 22 heures, les cinq personnes impliquées se sont rendues au kilomètre 14.750 de la ligne de chemin de fer pour l'acte.

Alors que Yoandris Ortiz observait depuis un endroit proche, les autres ont détaché l'un des rails, faisant dérailler le train de marchandises 1223.

L'action a causé des dommages à la voie ferrée et des pertes pour un montant de 400 mille pesos (équivalent à 16 000 dollars).

Les juges de l'affaire ont condamné les principaux responsables à des peines entre 17 à 24 ans de prison pour le crime de sabotage et Yoandris Ortiz à trois ans de prison.

Source: Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/249670-un-tribunal-de-la-havane-condamne-les-auteurs-du-deraillement-dun-train-en-mai-2019>



Radio Habana Cuba